



odamed

OdA Berufsbildung Medizinische Praxisassistentin  
OrTra formation professionnelle des assistantes médicales  
Oml formazione professionale delle assistenti di studio medico

# Examen professionnel CMA

**Orateur** Bruno Gutknecht

- Généralités concernant l'examen professionnel
- Examen écrit
- Étude de cas
- Examen oral

## La présentation de cette séance d'information

peut être consultée et téléchargée par le site de l'odamed:

<http://www.odamed.ch/fr/documentation/pour-les-candidates.html>

## Déroulement de la phase d'examen

9 mois avant l'examen	Publication des dates
8 mois avant l'examen	Délai d'inscription
7 mois avant l'examen	Confirmation d'admission
4 mois avant l'examen	Convocation à l'examen
2 mois avant l'examen	Récusation des experts
2 mois avant l'examen	Dernier délai d'annulation de l'inscription
1 mois avant l'examen	Remise de l'étude de cas

## Mentoring

Selon besoin, la candidate peut faire appel à une ou un mentor dans la phase de préparation de son travail écrit «étude de cas». La ou le mentor soutient et conseille la candidate, par téléphone ou par email, pour la rédaction de son mémoire en ce qui concerne la structure / la présentation ou lors de la recherche de littérature.

Il ne s'agit pas forcément d'une CMA mais d'une personne qui a l'expérience de travaux écrits au niveau tertiaire ou universitaire et qui connaît bien les conditions formelles.

L'orTra formation professionnelle AM indemnise le travail de la /du mentor par CHF 125.- de l'heure. Il est prié d'établir une facture séparée par candidate dès que la procédure de consultation pour l'élaboration de l'étude de cas est terminée et déposée.

Les frais payés au mentor seront refacturés à la candidate.

Au-delà de 3 heures uniquement en accord avec la candidate.

## Deux certificats fédéraux

Deux examens avec une dispense de l'examen écrit

Deux différentes dates d'examen (une date possible sous certaines conditions)

Frais d'examen réduits pour le deuxième examen

## Validité des certificats de modules

- 5 ans
- Plus de 5 ans = un cours de remise à niveau du module (refresh)
- Après 10 ans = répétition de l'examen du module  
(év. dispense de certaines parties de l'examen)



## Cadre national des certifications de la Formation professionnelle (CNC)

Le supplément au diplôme avec descriptif des qualifications supplémentaires selon le profil professionnel et orientation de la CMA (all./fr./it./anglais) est attribué de manière **automatique depuis l'examen du mois de novembre 2018**

## Examen écrit

Examen en ligne, informatisé, 40 minutes dès la connection (login).

12 questions du domaine CCM I

12 questions du domaine CCM II

12 questions du domaine QM (management de qualité)

Évaluation par points, la conversion en note est linéaire.

Les candidates reçoivent en juillet / août un code d'accès personnel pour deux examens blancs qui peuvent être évalués, imprimés et répétés de manière illimitée.